

Réglementation en matière de transparence – rectification d'une notification datée du 6/01/2015

Le **6 janvier 2015** Home Invest Belgium a reçu une notification de la part de STAVOS LUXEMBOURG SA, STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR STAVOS, COCKY NV, VOP NV, la société de droit commun BMVO 2014 et Messieurs Liévin, Hans, Antoon, Johan et Bart VAN OVERSTRAETEN, agissant de concert, lesquels avaient conclu un accord portant sur l'exercice concerté de leurs droits de vote.

Ensuite il a été constaté que la description figurant sous la **rubrique 11** de cette notification ("11) Chaîne de sociétés contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue") nécessitait d'être adaptée:

Il a été erronément repris dans la notification du 6 janvier 2015 que STAVOS LUXEMBOURG SA est contrôlée à 100% par la société de droit commun BMVO 2014, tandis que STAVOS LUXEMBOURG SA n'est que contrôlée à hauteur de 80% par la société de droit commun BMVO 2014; les 20% restants sont contrôlés par la STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR STAVOS.

Le **13 mai 2015** Home Invest Belgium a reçu une notification adaptée avec une **rubrique 11 adaptée**:

Stavos Luxembourg SA est à 80% contrôlée par la société de droit commun BMVO 2014 et à hauteur de 20% par la Stichting Administratiekantoor Stavos. La société de droit commun BMVO 2014 est contrôlée à 47% par la Stichting Administratiekantoor Stavos et à 53% par la société de droit commun Van Overstraeten; Stichting Administratiekantoor Stavos est contrôlée par Liévin, Hans, Johan et Bart Van Overstraeten. Cocky NV est contrôlée à 99,9% par la société de droit commun Van Overstraeten qui à son tour est contrôlée à 99,9% par la Stichting Administratiekantoor Stavos. VOP NV est contrôlée à 99,9% par Stavos Luxembourg SA.

Il n'y a pas eu d'autres modifications à l'égard de la notification du 6 janvier 2015, que Home Invest Belgium a publiée conformément à la loi du 02.05.2007 par communiqué de presse du 09.01.2015, à savoir:

- **Détenteurs des droits de vote:** STAVOS LUXEMBOURG SA, COCKY NV, Messieurs Liévin, Hans, Johan et Bart VAN OVERSTRAETEN, V.O.P. NV et la société de droit commun BMVO 2014, agissant de concert.
- **Nombre de droits de vote:** 737 553, soit 23,33% du nombre total des droits de vote.
- **Date de dépassement du seuil de 3%:** le 28 novembre 2014.
- **Dénominateur:** 3 160 809 actions.

L'actuelle structure d'actionariat de la société:

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital
Groupe Van Overstraeten *	737.553	23,33%
BMVO 2014	510.960	16,17%
Stavos Luxemburg	118.455	3,75%
VOP NV	102.575	3,25%
M. Hans Van Overstraeten	2.892	0,09%
M. Johan Van Overstraeten	856	0,03%
M. Bart Van Overstraeten	855	0,03%
M. Liévin Van Overstraeten	850	0,03%
COCKY NV	110	0,00%
AXA Belgium NV *	537.830	17,02%
M. Antoon Van Overstraeten*	121.916	3,86%
Assurances Fédérales *	105.296	3,33%
Epoux Van Overtveldt - Henry de Frahan*	102.792	3,25%
M. Serge Van Overtveldt	51.396	1,63%
Mme Patricia Henry de Frahan	51.396	1,63%
Autres actionnaires nominatifs	74.877	2,37%
Total connu	1.680.264	53,16%
Free Float	1.480.545	46,84%
Total général	3.160.809	100,00%

** Actionnaires ayant procédé à une notification conformément à la loi du 02.05.2007 en matière de transparence*

La notification et la structure d'actionariat peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.homeinvestbelgium.be).

Bruxelles, le 19 mai 2015.

Pour tous renseignements complémentaires:

Sophie Lambrighs

Chief Executive Officer

Tél: +32.2.740.14.50

E-mail: sla@homeinvest.be

Home Invest Belgium

Bld de la Woluwe 60, boîte 4,

B – 1200 Bruxelles

Home Invest Belgium est une SIR publique de type résidentiel, créée en juin 1999 et cotée sur le marché continu de Euronext Brussels (HOMI).

Home Invest Belgium est un « pure player » en immeubles résidentiels.

Au 31 mars 2015, la juste valeur de son portefeuille immobilier s'élevait à 323 Mio EUR, il comprend 73 immeubles répartis sur 42 sites et totalisant une surface de ± 142 000 m² et 5 projets de développement.

Les activités de HIB sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA).

Au 31 mars 2015, la capitalisation boursière totale de Home Invest Belgium s'élevait à 289 Mio EUR.